

## Projet de résolution du GFPH pour l'Assemblée Mondiale de l'OMPH

Les enfants constituent une part importante de la population des personnes handicapées.

Nous, personnes handicapées adultes organisées au sein de l'OMPH, connaissons toute l'importance de la lutte pour l'autonomie, car elle est la seule voie qui permet d'améliorer nos possibilités de libre choix de mode de vie et notre participation active à la société. Afin de mieux préparer l'avenir des enfants, et en particulier celui des enfants handicapés, leur éducation à l'autonomie doit débiter dès les premiers jours de la vie. Reconnaisant le rôle fondamental des parents pour ce faire, les adultes handicapés autonomes qui sont des exemples du possible, devraient soutenir les parents dans cette démarche et fournir les modèles indispensables qui stimuleront l'enfant handicapé. Dans ce but, nous, personnes handicapées, devons adopter une voix politique commune avec des parents qui luttent pour l'autonomie maximum de leurs enfants, pour défendre ensemble la dignité, l'autonomie et la participation active des personnes handicapées dans la société.

Rappelant que l'expression des personnes handicapées par elles mêmes est un principe inaliénable de l'OMPH, les associations de personnes handicapées et les parents qui acceptent nos principes et unissent leurs efforts au sein du GFPH, Groupement Français des Personnes Handicapées (Assemblée Nationale de l'OMPH), proposent de créer un Groupe de travail associant des adultes handicapés et des parents qui soutiennent nos objectifs, qui sera chargé de faire des propositions d'actions communes et des recommandations dans le domaine des droits et de l'éducation des enfants handicapés.